



Par **Jérémie Wambo,**
et **Emmanuel Douglas Fotso.**

Préface de :
Djimasna N'doningar, *Ancien Premier Vice-Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA.*

- ▶ Pages : 556
- ▶ Format A5
- ▶ N° ISBN : 978 295 497 0462
- ▶ Dépôt légal : 19 février 2024
- ▶ Imprimé en France

PRIX : 70 €

PRÉSENTATION DU CODE

- Un Code à jour de l'Acte uniforme du 17 octobre 2023 portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.
- Un Code commenté article par article (en tout 448 articles dont 110 articles nouveaux).
- Un Code annoté de plus de 1500 décisions de la CCJA et des juridictions nationales. 152 articles de l'ancien acte uniforme sont restés inchangés et 186 articles ont été modifiés, le plus souvent pour consacrer les acquis jurisprudentiels. L'essentiel de la production jurisprudentielle développée sous l'ancien acte uniforme reste donc d'actualité.
- Un Code enrichi de formulaires d'actes de procédure.



L'Association L'Afrique du Palais

Association Loi 1901 n° W751231183
Maison du Barreau – 2, rue de Harlay – 75001 Paris
Tel: 01 44 32 49 49 / Tel dir : 01 42 00 53 73
e-mail : afriquedupalais.resa@yahoo.com



L'Association L'Afrique du Palais

organise un colloque sur :

«**PRÉSENTATION DU CODE OHADA DU
RECOUVREMENT ET DES VOIES D'EXÉCUTION.**»

En présence de **Monsieur Marcel SEREKOISSE SAMBA,**
Ancien Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA

Jeudi 21 Mars 2024, de 17h à 20h

À la **Maison du Barreau,**
Salle Gaston Monnerville, 2 rue de Harlay 75001 PARIS.

Formation validée au titre de la formation continue obligatoire des Avocats
IMPÉRATIF : Compte tenu du nombre limité de places, merci de bien vouloir confirmer votre présence **au plus tard le 19 mars** par courriel :
afriquedupalais.resa@yahoo.com

PRÉSENTATION DE L'ÉVÈNEMENT

Présentation du Code du recouvrement et des voies d'exécution à la Maison du Barreau à Paris le 21 mars 2024.

L'association l'Afrique du Palais organise le jeudi 21 mars 2024 à partir de 17h à la Maison du Barreau, salle Gaston Monnerville, 2 rue de Harley, 75001 Paris, une cérémonie de présentation du Code du recouvrement et des voies d'exécution paru le 25 février 2024, en présence **Monsieur Marcel SEREKOISSE SAMBA**, Ancien Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA et Arbitre au Centre d'arbitrage de la CCJA.

Le 17 octobre 2023, le Conseil des Ministres de l'OHADA adoptait à Kinshasa (RDC) un nouvel Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, lequel Acte uniforme, abrogeant et remplaçant celui du 10 avril 1998, est entré en vigueur dans les dix-sept pays de l'OHADA le 16 février 2024. Cet Acte uniforme vient de faire l'objet d'un ouvrage paru à Paris le 25 février, commis par **Maîtres Jérémie WAMBO et Emmanuel Douglas FOTSO**, Avocats respectivement aux Barreaux du Cameroun et à la Cour d'Appel de Paris, qui ont annoté et commenté toutes ses dispositions, à la lumière de la jurisprudence de la CCJA et des juridictions nationales des pays de l'OHADA, dans le cadre du « Code du recouvrement et des voies d'exécution ».

L'association l'Afrique du Palais a accepté d'accompagner la promotion de ce précieux outil destiné aux professionnels, en organisant à son siège au 2 rue de Harley, 75001 Paris, un colloque au cours duquel seront débattues certaines problématiques essentielles abordées par les auteurs.

Après l'ouverture de séance, par **Maitre Marie Claude EDJANG**, Présidente de l'Association l'Afrique du Palais, plusieurs intervenants prendront ainsi la parole suivant le chronogramme ci-après, sous la modération de **Maître Olivier BURETH**, Avocat au Barreau de Paris :

ARTICULATIONS DE LA CÉRÉMONIE

17h00- 17H10 : Accueil des participants.

17h10 : Début de la cérémonie et annonce ouverture de séance, **par Maitre Marie Claude EDJANG**, Présidente de l'Association l'Afrique du Palais,

17h15 – 17h25 : Présentation des intervenants, et modération, **par Maitre Olivier BURETH**, Avocat au Barreau de Paris, Président d'honneur de la FNUJA, Membre fondateur de la FA-UJA (Fédération africaine des Unions et Associations de Jeunes Avocats).

17h30 : Début des interventions :

- Mot de circonstance et note de lecture du Code du recouvrement et des voies d'exécution 2024,

par Maître Marie Claude EDJANG, Docteur en droit, Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris, Présidente de l'Association l'Afrique du Palais.

- Propos introductifs sur l'environnement du recouvrement dans les pays de l'espace OHADA, **par Monsieur Marcel SEREKOISSE SAMBA**, Magistrat, Ancien Président de la Cour de Cassation de la République Centrafricaine, Ancien Président de la CCJA – OHADA et Arbitre au Centre d'arbitrage de la CCJA. ;

- Regard de l'universitaire sur le Code du recouvrement et des voies d'exécution, **par Madame le Professeur Claire SEJEAN**, Agrégée des Facultés de Droit à l'Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13), Codirectrice du Collège de Droit, Secrétaire générale adjointe de l'Association Henri Capitant ;

- Regard de l'avocat sur le Code du Recouvrement et des voies d'exécution, **par Maître Laurent POULET** Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, Membre du Conseil d'Administration de l'Association Henri Capitant.

- La gestion du contentieux du recouvrement par la CCJA, **par Maître Jérémie WAMBO**, Avocat au Barreau du Cameroun, Ex-juriste référendaire à la CCJA – OHADA, Auteur de plusieurs ouvrages sur le droit OHADA, en particulier sur les questions de recouvrement et de voies d'exécution, Coauteur du Code OHADA du recouvrement et des voies d'exécution 2024.

- Les procédures simplifiées de recouvrement en droit OHADA et en droit français, **par Maître Emmanuel Douglas FOTSO**, Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel de Paris, Président de LegiAfrica Editions, Chargé d'enseignement à l'Université Sorbonne Paris-Nord, Coauteur du Code du recouvrement et des voies d'exécution 2024,

- Mot sur la séance de dédicace, **par Maître Caline KAMYA NKONTCHOU**, Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun, AMCNB, Vice Présidente de la Commission Internationale du barreau du Cameroun, Présidente d'honneur de l'Afrique du Palais.

19h30 : Fin des interventions & questions – réponses.

19h45 : Séance de dédicace par les auteurs.

20h : Fin de la cérémonie.

